

BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Janvier 2021 n° 36

Meilleurs Vœux 2021



Actions
municipales

Grenoble-Alpes
Métropole

Brèves

État civil

SOMMAIRE

Actions municipales

p. 2 à 5

Brèves

p. 7 à 11

Grenoble-Alpes Métropole

p. 6

État civil / Urbanisme

p. 12



De gauche à droite :

Jean-Pierre POINSIGNON, Bénédicte MICHEAU, Valentine ZEKHNINI, Stéphane LAGRASTA, Guillaume HERNANDEZ, Agnès BETEMPS, Stéphanie DEL VENTO, Pascale BEGIC, Audrey GUYOMARD, Dominique DEBORDES, Hélène MARGUERITTE, Hélène JOUVE, Anne PRZYBYL.

Excusées : Claire GOYET, Audrey MARIAUX

Nous vous présenterons les adjoints et les élus qui composent ce Conseil Municipal dans les prochains numéros de " Bresson infos ".



« Chères Bressonnaises et chers Bressonnais,

Quelle année que cette année 2020 - Une année particulière pour notre commune comme pour toute la France. Cette année 2020 nous aura permis à tous de nous rendre compte de la qualité de notre vie " d'avant " et reconsidérer l'avenir en nous recentrant sur l'essentiel.

En ce début d'année, j'aimerais insuffler du positif - que nous nous tournions vers 2021 avec l'espoir de se retrouver, de recréer du lien et surtout de vivre simplement, sortir, se recevoir, être ensemble... la vie en fait !!!

Et au milieu de tout ça, il y a eu les élections... Il y a peu, un jugement du Tribunal Administratif a modifié la composition du conseil municipal. Ainsi, lundi 14 décembre dernier, j'ai eu l'honneur d'être élue maire de Bresson.

Je voudrais remercier Madame BETEMPS, les adjoints et élus de son équipe pour leur engagement durant ces quelques mois à la mairie. Ils ont été présents et impliqués dans leurs fonctions.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe est en place sous le signe de la diversité, à l'image du vote des Bressonnais. J'ai à souhait que tous les élus travaillent ensemble, c'est pourquoi j'ai proposé à Madame MICHEAU de rester à son poste d'adjointe à l'urbanisme.

Ce mandat sera riche d'enjeux car je souhaite encourager les initiatives citoyennes, concilier les intérêts de la commune en terme d'urbanisme avec ceux des habitants qui vendent légitimement leur terrain. Il faudra prendre en compte la sécurité du village, l'évolution de l'école et être attentif à nos aînés, rester à l'écoute et améliorer les liens intergénérationnels.

Les élus et moi-même souhaitons redynamiser les liens sociaux entre tous les habitants car les longues contraintes sanitaires les ont distendus.

En un mois, nous avons déjà pris en main les grands dossiers de la commune, enclenché des démarches pour la mise en place d'un marché ou encore amorcé des travaux à l'école.

Pour finir, je souhaiterais remercier les habitants de Bresson qui m'ont fait confiance et rassurer ceux qui ne m'ont pas désignée : je mettrai tout mon cœur et mobiliserai toutes les compétences au service de Bresson et de ses intérêts.

Cette année il n'y aura pas - pour des raisons sanitaires évidentes - de cérémonie des vœux.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et fais le souhait que nous écrivions ensemble l'avenir serein de notre village.

Très chaleureusement, »

Audrey GUYOMARD

COMMISSIONS

Lors de notre dernière réunion d'élus nous avons décidé de mettre en place **quatre grandes commissions** qui traiteront des différents sujets en cours ou à venir liés au village.

- Développement durable
- Attractivité
- Enfance, Jeunesse et Senior
- Vie du village

Chaque commission définira des **comités participatifs** qui seront envisagés en fonction des projets en cours. Des **appels à candidatures pourront être lancés** pour les habitants qui souhaiteront en faire partie.

COVID-19

Depuis fin décembre, **la vaccination est désormais ouverte** à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans (à partir de lundi 18 janvier)
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation

Retrouvez la liste complète sur le site du [Gouvernement](http://Gouvernement.fr) ou sante.fr

Le centre le plus proche de Bresson se situe à Eybens :

Maison des associations - 141 Avenue Jean Jaurès - 38320 Eybens

Pour prendre rendez-vous : **04 76 00 31 34** ou www.sante.fr

La commune propose aux habitants de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner, de les accompagner au Centre de vaccination d'Eybens.

Pour cela, dès que la date de votre rendez-vous est fixée, contactez un taxi conventionné avec la mairie :

- M. ZEKHNINI : 06.10.72.56.69
- M. SPINELLA : 06.30.05.05.92

Les frais de déplacement seront totalement pris en charge par la mairie.

Pour toutes vos questions, le Gouvernement a mis en place un **n° vert : 0 800 009 110**



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES



Journée dédiée à la lutte contre les violences conjugales :

Des professionnels seront présents **mercredi 10 mars de 10h à 12h et de 15h à 18h**, à la Médiathèque Odysée d'Eybens.



En cas d'urgence, composez le 17

COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Dès cet été, un groupe de travail constitué de sept élus et piloté par l'adjointe à l'urbanisme Bénédicte MICHEAU a pris en charge les dossiers ainsi que la réflexion concernant l'urbanisme à Bresson.

Ainsi, un périmètre de prise en considération de projet, le PPCP, a été adopté le 6 octobre dernier en conseil municipal. Ce périmètre élargi permet à la commune de lui laisser le temps d'affiner ses attentes en termes d'aménagement et de mesurer les enjeux de façon globale, à l'échelle du village et de ses équipements.

Souhaitant impliquer les habitants dans ses réflexions sur l'urbanisation, le comité consultatif « urbanisme » a été lancé. Il est composé d'élus et d'habitants et son rôle sera d'émettre des propositions et des avis sur les questions que leur soumettra le conseil municipal. Puis ce dernier délibérera sur les suites à donner.

Dans un souci d'efficacité, le nombre d'habitants a été limité afin d'obtenir une composition paritaire élus/habitants. Toutefois, seront organisés en parallèle des réunions d'information et si nécessaire, des ateliers publics qui permettront à toute personne intéressée de participer.

Pour ce comité, nous avons reçu autant de candidatures que de places à pourvoir, soit sept, ce qui a rendu inutile la désignation des membres par le conseil municipal.

Composition du comité :

Habitants	Elus
• Michel BIHRY • Raphaëlle de CARVALHO • Laetitia CIARAMELLA • Angela DUPONT • Aurélien MATHIAN • Gérard MERITTO • Jean-Jacques SIMON	• Pascale BEGIC • Agnès BETEMPS • Hélène JOUVE • Bénédicte MICHEAU • Jean-Pierre POINSIGNON • Anne PRZYBYL • Valentine ZEKHNINI



La première réunion se tiendra courant janvier. Le travail portera sur les projets d'urbanisme avec en priorité les secteurs de Panatière et Bernardière.

Les élus souhaitent inclure les apports des comités consultatifs à cette phase de réflexion sur ces secteurs sans s'y limiter. La mairie va aussi faire appel à un architecte-urbaniste pour l'accompagner. Les décisions prises seront intégrées dans les modifications successives du PLUi (la première en date prévue en février 2021) et ceci afin de mieux maîtriser l'urbanisation du village.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'était un 11 novembre sous le soleil... mais en petit comité. Seuls six élus (Agnès BETEMPS, Pascal MENY, Anne PRZYBYL, Hélène MARGUERITTE, Pascale BEGIC et Audrey GUYOMARD) étaient présents pour honorer la mémoire de nos combattants (cérémonie en plein confinement).



Agnès BETEMPS a fait un émouvant et beau discours sur cette Guerre qu'il ne faut jamais oublier, en évoquant des chiffres, des dates que l'on méconnaît ou en rappelant qu'aujourd'hui encore des soldats meurent sur le terrain (20 morts en 2020).

A l'évocation des noms de ces derniers, les gorges se serraient mêlant sentiments de peine et de fierté de représenter la France.

La Marseillaise s'est alors élevée dans l'air frais de ce matin du 11 novembre.

Est venu le temps d'honorer chaque nom de soldats bressonnais devant le monument aux morts et dans le cimetière.

La cérémonie s'est terminée... et le soleil brillait toujours !

ACTIONS MUNICIPALES

TRAVAUX



Dans le cadre de la Métropole apaisée, la Municipalité, en concertation avec les communes limitrophes et la Méropole, a décidé d'**abaisser la vitesse de la circulation à 30km/h sur l'ensemble de la commune.**



Fin octobre, Grenoble-Alpes Métropole a réalisé la **réfection de la Rue du Bois.**



A l'école, des travaux d'électricité ont été réalisés début décembre afin de **changer le système d'éclairage sous le préau** et mettre en place un détecteur au niveau des accès de la classe maternelle.



Des devis ont été sollicités auprès d'entreprises spécialisées afin d'étudier le projet de la **rénovation des tennis.**



Des études ont été demandées dans le cadre de la **rénovation de l'église.** Un pré-diagnostic est en cours par le Conseil Départemental et le CAUE afin d'accompagner la commune dans ce projet.

DÉNEIGEMENT

Depuis le 15 novembre et jusqu'au 31 mars, **Mickaël et Florian, agents du service technique, assurent les "astreintes neige"**. Cela comprend le déneigement et le salage des routes, chemins et trottoirs de la commune.

Ils reçoivent le **renfort de l'entreprise P&F Espaces verts**, située à Champ-sur-Drac.

Dominique DEBORDES, adjoint en charge des travaux, déclenche une intervention en fonction de l'état des chaussées et des prévisions météorologiques.



MASQUES

Des **masques** en tissu ont été distribués à tous les habitants en mai puis en septembre.

La mairie continue à mettre à votre disposition **des masques lavables**, n'hésitez pas à **en faire la demande** (dépôt possible dans les boîtes aux lettres).



SERVICE PUBLIC DE L'EAU : SOYEZ VIGILANTS AUX FAUX AGENTS

La Métropole a été récemment informée des **agissements d'individus malintentionnés** se rendant chez des habitants pour leur annoncer une forte consommation d'eau ou un problème technique, **demandant un règlement immédiat** en nature, ce qui constitue une escroquerie : en aucun cas, les agents releveurs ne peuvent demander de régler une facture auprès d'eux. Ces agissements ont été signalés à Meylan, le Gua, Fontaine ou Pont-de-Claix notamment.

La Métropole rappelle que **les agents de l'eau ne sont en aucun cas habilités à procéder à l'encaissement des factures**. Ils disposent par ailleurs, pour être identifiés de façon certaine, d'une carte professionnelle, d'une tenue et de véhicules officiels.

Au **moindre doute, la Métropole invite les habitants à demander aux agents leur carte professionnelle et/ou à téléphoner au 0 800 500 048.**

Pour rappel, les seuls agents officiels de l'eau œuvrant au service de la Métropole sont :

- Soit des techniciens de Eaux de Grenoble Alpes (société publique agissant pour le compte de la Métropole) : ils sont munis d'une carte professionnelle et de vêtements de travail permettant d'identifier la SPL Eaux de Grenoble Alpes. Ils circulent dans des véhicules de service marqués du logo de la SPL Eaux de Grenoble-Alpes.
- Soit des techniciens de Grenoble-Alpes Métropole : Ils sont eux aussi munis d'une carte professionnelle et de vêtements de travail permettant d'identifier la Métropole. Ils circulent dans des véhicules de service marqués du logo de Grenoble-Alpes Métropole.

Soyez vigilants !



PRIME AIR-BOIS



La saison de chauffe se termine doucement... **Il est temps de penser à acheter son bois de chauffage pour l'hiver prochain !**

Avec la Prime Air Bois, Grenoble-Alpes Métropole vous apporte **jusqu'à 2 000 € d'aide** pour changer votre appareil de chauffage au bois individuel.

Ces aides sont cumulables avec d'autres aides financières proposées par l'Etat (dispositif « Habiter Mieux Agilité » de l'Anah et Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) ou d'autres collectivités.

Au final, et en cumulant ces **différents dispositifs**, le pourcentage d'aide attribuée pour le renouvellement peut atteindre entre 45% à 75% du coût, en fonction des revenus et du matériel acheté.

Avant tout achat d'un nouveau matériel, **consultez et remplissez un dossier de demande de "Prime Air Bois"** (téléchargeable sur www.chauffagebois.lametro.fr). Renseignez-vous auprès de l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC) de la Métropole : 04 76 00 19 09.

BAC DE TRIS

A la demande de plusieurs habitants, des **affiches rappelant les horaires à observer** afin de respecter le voisinage ont été installées sur les différents points de collecte de la commune.

Dans la Zone des Condamines, le bac de collecte de verres a été changé, par **un bac insonorisé.**

**DÉPÔT
AUTORISÉ
DE 7H À 21H**

**Vos voisins vous
remercient !**

BRÈVES "FÊTES DE FIN D'ANNÉE"

NOËL POUR PETITS ET GRANDS

SOU DES ÉCOLES

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis de reconduire le Marché de Noël initié en 2019 à la MDA, le **Sou des Ecoles** a innové cette année en créant **un livre de recettes** intégralement **réalisé par les écoliers du village**. Les familles se sont pleinement mobilisées et mises en cuisine pour un joli résultat : **le livre rassemble les 67 entrées, plats et desserts préférés de nos petits Bressonnais !**

Distribué aux familles la semaine précédant les vacances de Noël, ce livre est arrivé à point nommé **pour être glissé sous le sapin**. Une action particulièrement réussie, dont **les bénéfices serviront à soutenir les projets pédagogiques de l'école**.

Le Sou remercie chaleureusement les parents et enseignants pour leur contribution dans la réalisation de cet ouvrage.

*Pour les habitants qui le souhaitent, **il est encore possible de commander** ce livre, vendu au tarif unitaire de 10 €.*

Merci pour cela de contacter le Sou des Ecoles : sou.bresson@gmail.com - 06 70 87 72 68 (Fanny DELAVENNE, Présidente)



JOURNÉE KAPLA

Les enfants de l'école remercient le Sou des Ecoles pour le financement d'une journée consacrée aux Jeux, avec l'intervention de la société " Centre Kapla " de Lyon, **autour du thème des KAPLA**.

Une journée placée sous le signe du divertissement et très appréciée de la maternelle au C.M.2.

NOËL POUR LES ENFANTS



Jeudi 17 décembre, en milieu d'après-midi, le temps de classe s'est interrompu pour laisser place **à la magie de Noël**. Le père-noël ne pouvant malheureusement pas venir à la rencontre des élèves, Mme Audrey GUYOMARD, Maire, et Mme Stéphanie DEL VENTO, adjointe en charge des affaires scolaire et sociales, l'ont remplacé.

Chaque enfant de l'école a reçu de la part de la mairie, **un tablier de cuisine à décorer soi-même**, en lien avec le livre de recettes du Sou des écoles, mais aussi **un goûter et des friandises**, très appréciés de tous.

PANIER GOURMANDS POUR LES PERSONNES ÂGÉES



Cette année, la commune a offert **un panier gourmand aux habitants** de plus de 65 ans ayant retourné leur bulletin d'inscription. Une démarche mise en œuvre pour apporter un peu de gaieté dans les foyers de nos aînés, après l'annulation du traditionnel repas proposé chaque année à cette période.

Les savoureux paniers ont été garnis de **produits bio et essentiellement locaux** achetés auprès des " Comptoirs de la Bio " à Bresson et sélectionnés avec attention par Valentine ZEKHNINI et Agnès BETEMPS. Elles ont proposé aux animatrices du périscolaire de faire **participer les enfants de l'école** en leur faisant **décorer les sacs** sur le thème de Noël. Les

colis ont été déposés chez les personnes les plus fragiles, ne pouvant pas se déplacer en mairie, afin de partager un moment d'échange.

CITYALL : CONNECTEZ-VOUS !

Un nouvel outil indispensable pour recevoir toutes les informations sur votre téléphone.

Retrouvez dès à présent [toute l'actualité de Bresson en téléchargeant gratuitement](#) l'application sur l'App Store et Google Play, depuis votre téléphone ou tablette.

Puis entrez le nom de la ville " Bresson " pour vous abonner à son fil d'[information en temps réel](#). Aucune création de compte n'est nécessaire.

Vous serez informés en continu de la vie de votre commune, et [recevrez régulièrement des notifications utiles](#) directement sur votre téléphone.

C'est simple, rapide et interactif :

- Agenda / Travaux
- Actualités / Événements
- Météo / Alertes en temps réel



DU NOUVEAU DANS VOTRE JOURNAL



Dès ce numéro, il sera possible de [recevoir le journal municipal](#) par voie électronique. Pour le moment, cela ne se substitue pas la réception au format papier.

Pour cela, [envoyez un mail à mairie.bresson@wanadoo.fr](#) afin d'en faire la demande. Vous

le recevrez alors en avant-première, avant même la distribution dans les boîtes aux lettres.

Pour rappel, il est [également disponible en téléchargement sur le site internet](#), dans la rubrique " Mairie - Bresson Infos ".



Accolé à côté de certains articles ou brèves, vous avez sans doute remarqué [un petit arbre](#) (contraction du logo de Bresson).

Ce [logo vert et végétal](#) va prendre un nouvel angle : [celui de l'environnement](#).

En effet, nous avons envie de montrer que Bresson prend un virage - plus propre, plus éco-citoyen, plus proche de l'environnement. Pour vous faire connaître nos différentes actions, vous retrouverez ce petit arbre dans ce journal et les suivants.

RENTREE SCOLAIRE 2021



La rentrée à l'école en septembre 2021, se prépare dès à présent !

Si [vous venez d'emménager](#) sur la commune ou que [votre enfant est né en 2018](#), faites-vous connaître auprès du secrétariat afin de réaliser les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 .

Contactez la mairie au 04 76 25 26 61 ou par mail : scolaire.bresson@orange.fr, en indiquant le nom, prénom de l'enfant, l'adresse de domicile, la date de naissance et la classe fréquentée.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a ouvert ses portes à l'occasion des fêtes de Noël, et a repris son activité depuis le 4 janvier. Si vous aussi, vous voulez nous aider et la soutenir, [venez donner de votre temps](#), même une heure ou deux par semaine et devenez bénévole. [Nous avons besoin de vous !](#)

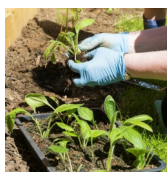


Horaires d'ouverture :

- [Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00](#)
- [Samedi de 10h00 à 12h00](#)

[Contacts](#) : 04 76 03 15 94 - <https://bresson.bibenligne.fr> - bibliotheque.bresson@orange.fr

APPEL AUX JARDINIERS



Dans le cadre du prochain journal municipal dont la parution est prévue au printemps, nous souhaiterions [mettre en avant les jardins de la commune](#).

Aussi, si [vous êtes un passionné du jardinage](#) n'hésitez pas à prendre contact avec nous, [nous viendrons vous interviewer !](#)

PORTRAIT DU VILLAGE

Vous avez une passion, faites une activité hors-norme, avez participé à un événement insolite... Nous cherchons des témoignages pour les prochains numéros du journal de Bresson.

Pour ce premier portrait, c'est une jeune Bressonnaise qui est à l'honneur.

Lili habite Bresson depuis 2015, après avoir passé ses premières années à Echirolles. Elle nous a reçu avec son papa Sam, éducateur sportif de profession et pompier volontaire depuis 18 ans. Sportif accompli, il a été champion de France de waterpolo en 2018 avec Pont de Claix.



Journal de Bresson : " Lili, peux-tu te présenter ? "

Lili : " J'ai 10 ans et je suis en CM2 à l'école de Bresson. J'ai une petite sœur, Rose, qui est en CE1. "

Journal de Bresson : " Nous avons appris que tu étais une grande nageuse. A quel âge as-tu appris à nager ? "

Lili : " J'avais 2 ans, mais bien sûr je ne m'en rappelle plus ! J'ai suivi des cours de natation dès l'âge de 5 ans et j'ai passé mon passeport de l'eau. J'adore l'eau et je passe tout mon temps à la piscine. J'y ai même fêté mes 9 ans avec mes copines en faisant un baptême de plongée ! L'été, j'adore aller à la mer et faire du snorking. J'ai réussi à avoir mon pass'compétition et j'ai commencé les compétitions en 2017. "

Journal de Bresson : " As-tu déjà remporté une épreuve ? "

Lili : " Oui, je suis arrivée plusieurs fois première à Pont de Claix, Fontaine et St Egrève. Ma plus grosse compétition est le trophée Christian Donzé à la piscine des Dauphins à Grenoble. C'était un 100 mètres 4 Nages. Je devais enchaîner 25 mètres en papillon, 25 mètres en dos (ma nage préférée !), 25 mètres de brasse et finir par 25 mètres de crawl. "

Journal de Bresson : " Peux-tu nous raconter comment se passe une compétition ? "

Lili : " Je stresse beaucoup avant la compétition, j'ai peur du public. Il y a un rituel au lancement d'une course. Au 1^{er} coup de sifflet de l'arbitre, je dois me mettre à côté du plot, au 2^{ème} coup, je monte sur le plot, et au 3^{ème}, je me mets

en position ; et puis l'arbitre annonce " A vos marques, prêt ", et le 4^{ème} coup de sifflet donne le départ ! Dans l'eau, je suis concentrée et j'essaie d'aller le plus vite possible. Pendant la course, je suis vigilante aux lignes à côté de moi. Si je vois quelqu'un à ma hauteur, j'accélère ! "

Journal de Bresson : " Quelles sont tes prochaines compétitions ? "

Lili : " Il y a eu une pause sur les compétitions cette année. La compétition n'est pas le plus important pour moi. J'adore surtout les entraînements à la piscine, je m'amuse beaucoup. "

Journal de Bresson : " En septembre, tu fais ta rentrée au collège ? "

Lili : " Oui, je vais aller au collège Louis Lumière, je sais qu'ils ont une classe sportive. Il faut passer un test pour intégrer cette classe. Je vais certainement me présenter pour suivre les cours de natation. "

Journal de Bresson : " A part la natation, as-tu d'autres loisirs ? "

Lili : " Oui, je découvre beaucoup d'autres sports avec ma famille. Je pratique régulièrement l'escalade et le ski. Mais le sport que j'aimerais découvrir en ce moment, c'est l'équitation. J'adore les animaux ! Je rêve aussi d'avoir un chien. "

Journal de Bresson : " Qu'est ce que tu aimerais faire quand tu seras grande ? "

Lili : " J'aimerais travailler avec les animaux. Je voulais devenir vétérinaire, mais je ne veux pas voir les animaux souffrir, donc ce sera éleveuse d'animaux ! "



Claire GOYET

Conseillère Municipale en charge de la communication

« Par le biais de ce portrait, je souhaite faire découvrir les Bressonnais(es) aux Bressonnais(es). Enfant, Adulte, homme ou femme, actif ou retraité, venez nous raconter vos parcours de vie en nous contactant par mail à mairie.bresson@wanadoo.fr pour que nous puissions venir vous interviewer. »

ECO-PÂTURAGE



Depuis septembre dernier, la société Colas a mis en place l'éco-pâturage sur son site de Bresson (ZA des Condamines). Cette pratique utilise les animaux, en général moutons ou chèvres, pour l'entretien d'espaces enherbés, de friches ou autres zones difficiles d'accès et de grande superficie.

Chez Colas, cinq chèvres alpines ont été lâchées pour l'entretien du talus végétalisé au sud de son site. Les objectifs sont la lutte contre les espèces invasives, ici renouées du japon et robiniers faux-acacia. Le "travail" des chèvres va se faire en plusieurs étapes :

- Elles vont d'abord s'attaquer aux jeunes pousses de robinier faux-acacia et toutes autres plantes faciles à manger. (la renouée est trop haute et peu appétante pour les chèvres, elle sera fauchée en attendant que les chèvres la prennent en charge !)
- Lorsque la nourriture "facile" et "appétante" sera en régression et que la nourriture commencera à manquer, les chèvres s'attaqueront à la renouée du Japon.

L'objectif est une régression de ces plantes invasives mais pas de leur éradication (il est malheureusement très difficile de venir à bout de la renouée du Japon). L'éco pâturage permettra de la contenir de façon écologique.

Tous les jours, un employé de Colas vient visiter les chèvres pour s'assurer qu'elles ne manquent de rien et une bergère (société Ecomouton) contrôler le site tous les 15 jours.

La municipalité de Bresson a pu assister au lâcher des chèvres et a proposé l'organisation d'une rencontre entre la bergère (les chèvres) et les enfants de l'école au Printemps.

Une visite des nouvelles installations plus favorables à l'environnement a également été faite par le Directeur du site, M. MEUNIER :

- Tranchées drainantes et bassin d'infiltration sous le parking perméable permettent de gérer à la parcelle les eaux pluviales des parkings et toitures,
- Nouveau revêtement drainant aux abords du nouveau bâtiment,
- Aménagements d'espaces paysagers et notamment plantation d'arbres sur le site.



LA RENOUÉE DU JAPON



La renouée du Japon est une plante exotique envahissante bien présente à Bresson le long du cours d'eau mais aussi en bordure de forêt. Cette plante vivace possède des rhizomes pouvant atteindre 15 à 20 mètres de long et 2 à 5 mètres de profondeur. Autant dire qu'elle est très difficile voire impossible à supprimer. Elle forme des buissons denses qui peuvent mesurer jusqu'à 4 mètres de haut. La dissémination de cette plante se fait avant tout par bouturage de fragments de tiges et multiplication à partir de fragments de rhizomes.

Cette propagation est liée avant tout aux travaux de terrassement ou travaux paysagers : terrassements avec des engins contaminés, apport de matériaux tels que la terre végétale contenant des fragments, débroussaillage et fauchage par des engins non nettoyés et qui transportent des fragments de plante d'un site contaminé vers un autre site.

Plusieurs méthodes sont utilisées pour la contenir : arrachage si la plante est très peu présente, fauchages répétés avec exportation des résidus suivi d'une couverture de la zone par une bâche spéciale, concurrence de plantations pour lui faire de l'ombrage, excavation, concassage et criblage de la terre polluée ou encore écopâturage comme chez Colas, qui permet d'affaiblir et contenir la plante.



Soyez donc extrêmement vigilants lorsque vous faites réaliser des travaux extérieurs chez vous.

BRÈVES "ENVIRONNEMENT - ÉCOLE"

SE DÉPLACER AUTREMENT...



Organisé par l'ADTC - *Se déplacer autrement* - à l'occasion de la « Faites du Vélo », l'école de Bresson a participé au 17^{ème} concours des écoles à vélo, le mardi 15 septembre 2020.

Ce concours, ouvert à toutes les écoles de la Métropole Grenobloise et du Grésivaudan, consiste à inciter tous les élèves à venir à l'école à vélo ou en draisiennne. Tous les modes de déplacements sont comptabilisés.

Pour cette édition, pas de podium, toutes les écoles participantes ont été récompensées par un label "Ecole vélobobile", à apposer dans l'enceinte de l'école, afin de saluer leur implication dans la démarche de diffusion de la culture du vélo.

Chaque élève participant à ce concours s'est vu remettre un diplôme de félicitations.



RÉSULTATS

37 % des élèves de maternelle sont venus à vélo et 53 % en élémentaire.

Félicitation à tous !

LE COURSETON

Jeudi 15 octobre matin, sous un ciel gris et des températures automnales, petits et grands étaient réunis dans le parc de la mairie pour faire le courseton.

Tous les enfants s'étaient entraînés durant plusieurs jours, afin d'être préparés pour le jour J.

Après l'effort, le réconfort... Tous ces petits sportifs ont pu reprendre des forces avec un bon goûter préparé par le Sou des écoles.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

M. Abel GENIN, décédé le 01 juillet 2020

Mme Marthe MONIN, décédée le 02 octobre 2020

M. Etienne MATTREL, décédé le 19 décembre 2020

À NOTER

Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit, afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

URBANISME

<u>Dossier</u>	<u>Parcelle(s) concernée(s)</u>	<u>Descriptif</u>
DP	AB0026	Division en vue de construire
DP	AC0065	Changement de couverture
DP	AC0175	Modification de façades
DP	AD0150	Installation d'une piscine hors sol
DP	AC0138	Modification de façade

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

11 Grand'Rue - 38320 BRESSON
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
mairie.bresson@wanadoo.fr
www.ville-de-bresson.fr
Lundi et mercredi 9h-12h00 / 14h30-17h30
Vendredi 9h00-14h00 sans interruption

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

7 Grand'rue
Tél. 04 76 03 15 94
bibliothèque.bresson@orange.fr
https://bresson.bibenligne.fr
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et Samedi de 10h00 à 12h00

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

3, rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01
Tél. 04 76 59 59 59
Fax 04 76 42 33 43
www.lametro.fr
Déchets et Voirie
N° vert 0 800 500 027 (n° gratuit)
Eau potable
04 57 04 07 77
Régie assainissement (eaux usées)
04 76 59 58 17

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Pompiers	18
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences médicales non vitales (soir et week-end)	0 810 15 33 33
Enfance maltraitée	119
Violences Femmes	3919
Urgence gaz GRDF	0 800 47 33 33
Urgence Eau potable	04 57 04 07 77
Urgence électricité ENEDIS	09 72 67 50 38